



## Instructions Inscription Nouveaux Membres

Documents à fournir pour que l'inscription soit considérée complète:

- ➔ Formulaire d'inscription dûment complété et signé incluant les courriels des parents et le numéro de la carte d'assurance maladie. (3<sup>e</sup> Page)
- ➔ Pour les Résidents de Vaudreuil-Dorion **seulement**, le numéro de la carte citoyen.  
**IMPORTANT:** Les Citoyens de Vaudreuil-Dorion ont droit à une subventions de \$250 de la ville (excluant le Junior); cependant, le numéro de la carte de citoyen du joueur est obligatoire. Sans la carte de citoyen, les frais réguliers s'appliquent.
- ➔ Preuve de résidence.  
Un des documents suivants est acceptable comme preuve de résidence.
  - Bail
  - Compte Hydro-Québec
  - Compte de téléphone
  - Permis de conduire
  - Bulletin scolaire
  - Comptes de taxes municipales / scolaires
- ➔ Preuve d'âge.  
**Pour les nouvelles inscriptions seulement;** on doit fournir un des documents suivants:
  - Carte d'Assurance Maladie
  - Passeport Canadiens
  - Certificat de naissance
- ➔ Hockey Deux-Lettres & Trois-Lettres (Trois-Lacs / Arsenal / Grenadiers)  
(Atome BB - CC / Peewee AAA - AA - BB - CC / Bantam AAA - AA - BB - CC / Midget Espoir - AA - BB)  
Obligatoire de s'inscrire avant le début du camp avec AHMVD.  
Prévoir des frais supplémentaires si vous êtes accepté dans une de ces équipes.  
Les informations sur les camps Trois-Lacs seront disponibles début août sur leur site Internet : [www.hockeytroislacs.com](http://www.hockeytroislacs.com)
- ➔ Paiement  
La pré-inscription se termine le **31 juillet, 2015**. Pour être accepté, le formulaire doit être remis au service des loisirs (2e étage du Centre Multisports) avant la fermeture des bureaux (**11h30 AM**) le 31 juillet.  
Vous pouvez faire jusqu'à 4 chèques postdatés du 31 juillet, 31 août, 30 septembre et 31 octobre. **L'inscription doit être payée à 100% au plus tard le 31 octobre, 2015.**
- ➔ Pour tout chèque retourné par une institution financière (soit pour fonds insuffisants ou autres raisons), des frais d'administration de \$25 vous seront facturés.
- ➔ Date limite d'inscription:  
Catégorie Novice à Junior: le 25 août, 2015 - **20h00** (Inscription de la ville au centre Multisports)  
Catégorie Initiation, Pré-Novice 1 et Pré-Novice 2: le 31 octobre, 2015  
Après ces dates, l'inscription est sujette à l'approbation de la direction.
- ➔ Date limite pour demander un remboursement: **le 15 septembre, 2015**

## TARIFS POUR LA SAISON 2015-2016

<b>Pré-Inscription - jusqu'au 31 juillet 2015</b>				
Année de naissance	Division (Catégorie)	Résident Vaudreuil-Dorion	Résident Les Cèdres	Résident Autres*
2011	Initiation	175.00 \$	210.00 \$	315.00 \$
2010	Pré-novice 1	275.00 \$	345.00 \$	515.00 \$
2009	Pré-novice 2	275.00 \$	345.00 \$	515.00 \$
2007 / 2008	Novice	415.00 \$	535.00 \$	715.00 \$
2005 / 2006	Atome	415.00 \$	535.00 \$	715.00 \$
2003 / 2004	Peewee	430.00 \$	550.00 \$	730.00 \$
2001 / 2002	Bantam	430.00 \$	550.00 \$	730.00 \$
1998 / 1999 / 2000	Midget	440.00 \$	560.00 \$	740.00 \$
1995 / 1996 / 1997	Junior	625.00 \$	625.00 \$	625.00 \$

\* *Autres : résidents de Vaudreuil-sur-le-Lac et Pointe-des-Cascades.*

<b>Inscription - Du 1er août au 25 août 2015 -</b>				
Année de naissance	Division (Catégorie)	Résident Vaudreuil-Dorion	Résident Les Cèdres	Résident Autres*
2011	Initiation	200.00 \$	235.00 \$	340.00 \$
2010	Pré-novice 1	300.00 \$	370.00 \$	540.00 \$
2009	Pré-novice 2	300.00 \$	370.00 \$	540.00 \$
2007 / 2008	Novice	440.00 \$	560.00 \$	740.00 \$
2005 / 2006	Atome	440.00 \$	560.00 \$	740.00 \$
2003 / 2004	Peewee	455.00 \$	575.00 \$	755.00 \$
2001 / 2002	Bantam	455.00 \$	575.00 \$	755.00 \$
1998 / 1999 / 2000	Midget	465.00 \$	585.00 \$	765.00 \$
1995 / 1996 / 1997	Junior	650.00 \$	650.00 \$	650.00 \$

\* *Autres : résidents de Vaudreuil-sur-le-Lac et Pointe-des-Cascades.*

**IMPORTANT: LE PRIX D'INSCRIPTION DES RÉSIDENTS DE VAUDREUIL-DORION INCLUS LA SUBVENTION DE \$250 DE LA VILLE. CEPENDANT, POUR BÉNÉFICIER DE LA SUBVENTION; VOUS DEVEZ INSCRIRE LE NUMÉRO DE LA CARTE CITOYEN DU JOUEUR SUR LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION. (RÈGLEMENT DE LA VILLE) SANS LA CARTE DE CITOYEN, LES FRAIS "AUTRES RÉSIDENTS" S'APPLIQUERONT.**



**FORMULAIRE D'INSCRIPTION SAISON 2015 - 2016****Information sur le joueur**

<b>Nom:</b>		<b>Date de Naissance:</b>			
<b>Prénom:</b>			Jour	Mois	Année
<b>Adresse:</b>		<b>Numéro d'assurance Maladie:</b>			
<b>Ville:</b>					
<b>Code Postal:</b>		<b>Date d'Expiration:</b>			
<b>Tél. Rés.:</b>			Mois	Année	

**Information sur les parents**

<b>Père</b>		<b>Mère</b>	
<b>Nom:</b>		<b>Nom:</b>	
<b>Prénom:</b>		<b>Prénom:</b>	
<b>Adresse:</b>		<b>Adresse:</b>	
<b>Ville:</b>		<b>Ville:</b>	
<b>Code Postal:</b>		<b>Code Postal:</b>	
<b>Tél. Rés.:</b>		<b>Tél. Rés.:</b>	
<b>Tél. Cell.:</b>		<b>Tél. Cell.:</b>	
<b>Courriel:</b>		<b>Courriel:</b>	

Reçu pour fin d'impôt au nom de:

Père:

Mère:

**Frais d'inscription (voir document : Feuille de tarifs)**

Avant le 31 juillet, 2015			À partir du 1er août, 2015		
Date	Montant	# de Chèque	Date	Montant	# de Chèque
31-août-15					
30-sept-15					
31-oct-15					

**L'inscription se doit d'être payée en totalité au plus tard le 31 Octobre, 2015**

Tout chèque sans provision occasionnera des frais de pénalités ainsi que la suspension du joueur jusqu'au règlement du paiement complet. Des frais de \$25 seront appliqués pour tout chèque retourné pour insuffisance de fonds.  
Seulement un paiement en argent comptant sera accepté pour acquitter ces montants.

Il est à noter que la ville de Vaudreuil-Dorion remet une subvention de \$250 avec le numéro de la carte de citoyen.

Pour les non-résidents et Junior, il n'y a aucune subvention de la ville.

Numéro de carte Citoyen:

Tout membre de Hockey Québec accepte de se soumettre et de se conformer aux constitutions, règlements et règles de jeu, de même qu'à tout amendement dûment approuvé de Hockey Québec et de l'ACH. Tout membre de Hockey Québec reconnaît que tous les renseignements apparaissant aux présentes sont véridiques.

Pour les Divisions Novice à Midget, un camp de classement aura lieu avant le début de la saison. Les joueurs seront évalués et classés par l'équipe de Coordination et ensuite, les joueurs se verront attribués une équipe. Les équipes joueront des matchs d'équilibrage et le Coordonnateur pourrait faire des changements. Les équipes sont considérées finales seulement après les sessions d'équilibrage. Il est entendu que l'Association fait les équipes avec le souci de les équilibrer et qu'**aucune demande spéciale ne peut être acceptée sous aucun prétexte.**

Tout membre qui souhaite participer au camp Trois-Lacs (Double-Lettres) doit d'abord s'inscrire avec son association d'origine. S'il est sélectionné pour faire partie d'une équipe Trois-Lacs, il y aura des frais supplémentaires à payer à son équipe en plus des frais habituels du budget de son équipe. Plus de détails à venir sur le site Internet de Trois-Lacs début août 2015.

<http://www.hockeytroislacs.com>**Toute fausse déclaration peut entraîner l'application des sanctions prévues aux règlements de Hockey Québec.**

Signature: \_\_\_\_\_

Mère:

Père:

Gardien  
Légal:

Date: \_\_\_\_\_

Joueur:

Joueur de 18 ans et plus (Junior)

**!!! Les Formulaires n'ayant pas les documents demandés seront refusés !!!**

## QUESTIONS - RÉPONSES

- 1) À qui est accordé le rabais pour le 2e enfant. 3e enfant et + ?

Les rabais sont accordés seulement pour le 2e enfant et/ou 3e enfant nées en **2009, 2010 et 2011** et le joueur doit être résident de Vaudreuil-Dorion. Les frais sont établis de la façon suivante:

2e enfant: Rabais de 20%

3e enfant: Rabais de 40%

- 2) Puis-je faire des chèques posdatés et profiter du tarif réduit avant le 31 juillet 2015?

Tous les documents et chèques doivent être reçus au 3093 boul. De la Gare, Local B230, Vaudreuil-Dorion **au plus tard le 31 juillet, 2015 à 11h30** (heure de fermeture du vendredi) pour profiter du tarif d'inscription hâtive. L'étampe de la ville fera foi de la date de réception.

Advenant qu'il y a des chèques retournés avec fonds insuffisants ou autres, le joueur pourra être suspendu des activités de glace tant que son inscription n'est pas entièrement payée et des frais administratifs de 25\$ vous seront facturés.

- 3) Est-ce qu'on communiquera avec moi pour le début de saison et les camps de classements?

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site Internet de l'Association pour obtenir les informations relativement aux camps de classements car l'association ne communiquera pas directement avec vous mais inscrira les informations sur le site Internet de l'association: [www.ahmvd.ca](http://www.ahmvd.ca)

Également, nous suggérons aux membres d'aimer la page Facebook de l'AHMVD car ils recevront l'information des mises à jour effectuées sur le site Internet de l'association.

- 4) Quand recevrais-je le reçu officiel et quel est le véhicule de communication qui sera utilisé?

Le reçu pour fins d'impôt vous sera acheminé par courriel au plus tard le 28 février 2016.

- 5) Est-ce que c'est possible d'avoir un accommodement pour que mon enfant soit dans la même équipe qu'un ami, ou pour toute autre raison?

L'Association n'acceptera aucune demande spéciale pour le classement d'un joueur.

La formation des équipes est régie par Hockey Québec. En effet, selon le **règlement 4.1.2**, lorsque plus d'une équipe est formée pour une division et classe données dans une même association, lesdites équipes doivent obligatoirement être équilibrées et évoluer l'une contre l'autre durant toute la saison afin de favoriser une compétition équitable entre les équipes dans une même ligue.

Avec plus de 30 équipes à former, l'ajout de demande spéciale rendrait l'équilibrage des équipes trop complexe. Par conséquent, aucune demande ne sera acceptée en ce sens par la Direction.